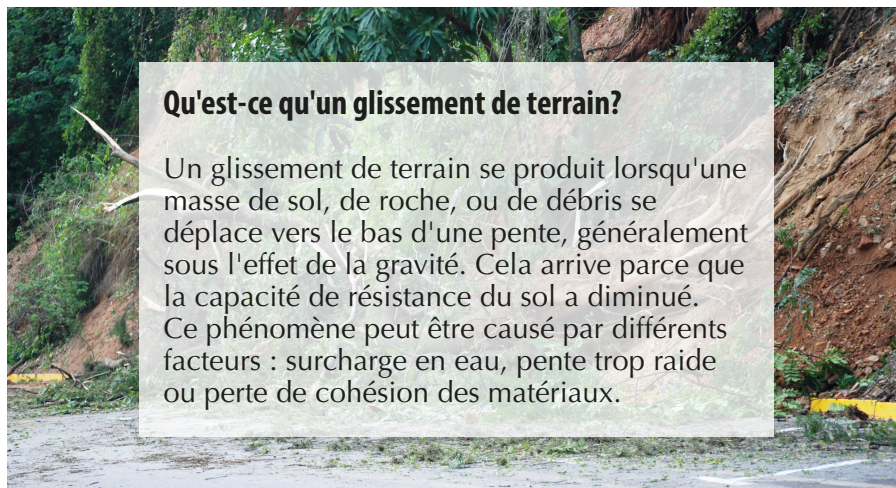


Capsule changements climatiques

Pour mieux comprendre et agir

Les glissements de terrain

La Municipalité a récemment réalisé un recensement des zones à risque de mouvements de terrain à partir du cadre normatif du ministère de la Sécurité publique. Cet exercice a permis d'identifier un nombre important de secteurs vulnérables aux glissements de terrain, ce qui a grandement sensibilisé les équipes municipales.



Qu'est-ce qu'un glissement de terrain?

Un glissement de terrain se produit lorsqu'une masse de sol, de roche, ou de débris se déplace vers le bas d'une pente, généralement sous l'effet de la gravité. Cela arrive parce que la capacité de résistance du sol a diminué. Ce phénomène peut être causé par différents facteurs : surcharge en eau, pente trop raide ou perte de cohésion des matériaux.

Pourquoi ici?

Aux Îles, le sol est en grande partie composé de sédiments meubles, c'est-à-dire des dépôts peu solides transportés par l'eau et le vent. Ces couches superficielles peuvent se saturer rapidement et ainsi devenir instables, surtout si la pente est forte, sans végétation ou mal drainée.

Un risque d'augmentation

La plupart des mouvements de terrain observés sur l'archipel surviennent au printemps et à l'automne. Avec les changements climatiques, les précipitations tendent à être plus intenses et rapprochées, augmentant les infiltrations d'eau dans les sols et favorisant leur instabilité.

Quels sont les signes à surveiller?

- Fissures au sol ou sur les fondations
- Affaissement ou soulèvement du terrain
- Inclinaison d'arbres ou de clôtures
- Ruissellement anormal après une pluie



Que faire si on observe ces signes?

1. Ne pas intervenir seul
2. Éviter de modifier ou de remblayer le terrain
3. Contacter la Municipalité

Programme Éconologis Période de préinscription en cours

Le programme Éconologis offre de l'aide aux ménages à revenu modeste pour améliorer le confort et l'efficacité énergétique de leur domicile pendant l'hiver.

Le programme est offert chaque année d'octobre à mars. Si vous êtes admissible, vous pourriez bénéficier gratuitement de :

- conseils personnalisés pour réduire votre consommation d'énergie;
- travaux légers pour améliorer le confort de votre habitation;
- l'installation de thermostats électroniques

Une équipe viendra aux Îles à l'automne pour donner des conseils pratiques, réaliser de légers travaux et prévoir les travaux plus importants avec des spécialistes. Vous pouvez vous préinscrire dès maintenant, par téléphone au 1 866 266-0008 ou en ligne, au <https://expertbatiment.ca/efficacite/econo-logis/inscription/>. Vous serez contacté par la suite pour confirmer votre ajout à la liste d'attente pour l'automne.

